|  |  |
| --- | --- |
| **Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008**  **CHOCOLAT NOIR 10%**  **EUH210**  FDS disponible sur demande  Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  Tenir hors de portée des enfants.  Éviter le rejet dans l’environnement.  Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée. | **Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008**  **CHOCOLAT NOIR 7%**  **EUH210**  FDS disponible sur demande  Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  Tenir hors de portée des enfants.  Éviter le rejet dans l’environnement.  Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée. |